

# Demande de Carte

## CitiJeun'mois / 3 mois / annuelle

12 €/mois     30 €/3 mois     84 €/1 an

*(pour les personnes de moins de 26 ans)*

NOM: ..... PRENOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL - COMMUNE: .....

Tél Fixe: ..... Tél Portable: .....

Mail: .....

Date de Naissance : ..... Nom & prénom du représentant légal: .....

Statut :

Collégien     Lycéen     Etudiant     Apprenti     Salarié     Autre (précisez): .....

Etablissement scolaire fréquenté : ..... Classe : .....

**NOUVEAUTE RENTREE 2018** : À partir de la rentrée, le Grand Narbonne met en place le Pass'agglo, une carte unique qui permettra d'accéder à tous vos abonnements aux services de l'agglo : transports avec Citibus, Médiathèque du Grand Narbonne, Espace de liberté, Fablab à IN'ESS, Conservatoire et École d'arts plastiques. Plus d'infos sur [www.legrandnarbonne.com](http://www.legrandnarbonne.com)

**Pour réaliser l'inscription auprès des services Citibus, vous devez fournir:**

- le formulaire d'inscription CitiJeun'

- une photo d'identité si l'enfant n'est pas présent lors de l'inscription.

Pour un renouvellement d'inscription, vous devez ramener votre ancienne carte CitiJeun'. La carte sera établie sur présentation d'une pièce d'identité.



**■ Conditions d'utilisation :**

- Les cartes sont personnelles et nominatives. Elles permettent de bénéficier de tarifs réduits en s'acquittant du coupon choisi en fonction de la durée de circulation.
- Les coupons permettent d'utiliser l'ensemble du réseau Citibus pour un nombre de trajets illimités tous les jours de fonctionnement du réseau. La carte CitiJeun' accompagnée du coupon est à présenter systématiquement au conducteur lors de l'accès au véhicule. Les coupons sont valables du 1er jour du mois au dernier. Les coupons trimestriels et annuels sont valables pour des mois consécutifs.
- En cas de doute sur l'identité de l'abonné, lors d'un contrôle sur le réseau, il peut être demandé un justificatif d'identité. Toute utilisation irrégulière d'une carte Citibus, constatée lors d'un contrôle, entraîne le paiement d'une indemnité forfaitaire conformément à la réglementation applicable aux services de transports publics de voyageurs.

**■ Perte, vol ou détérioration :**

En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte Citibus munie de son coupon, un duplicata peut être délivré sur présentation d'une pièce d'identité, d'une photo et contre une somme forfaitaire de 5€. Le rachat du coupon reste entièrement à la charge de l'abonné si celui-ci est périmé.

**■ Résiliation et remboursement :**

L'abonnement peut être résilié à la demande du payeur pour les motifs suivants :

- Déménagement hors Grand Narbonne (fournir un justificatif de la nouvelle adresse)
- Interruption de scolarité jusqu'à la fin de l'année scolaire (fournir un certificat)
- Autres cas : nous consulter

Aucune résiliation ne pourra être acceptée au cours des 5 derniers mois pour un abonnement scolaire annuel. Dans tous les cas, la résiliation ne sera effective qu'après réception de la demande, de la carte CitiJeun' et d'un RIB par lettre recommandée, avec accusé de réception à l'adresse suivante : Keolis Av de Pech Loubat 11100 NARBONNE. La résiliation donnera lieu à un remboursement de trop perçu (cependant, tout mois entamé est dû).

Les arrêts maladie ne donnent lieu à aucun remboursement, même partiel.

Signature :